



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Création d'un fonds spécifique pour les loisirs Indoor

Question écrite n° 32838

Texte de la question

Mme Laurence Trastour-Isnart attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation préoccupante dans laquelle se trouvent les parcs dits *indoor*. Ces parcs de loisirs permettent aux Français de se divertir. Pour la seule année 2019, ce sont 30 millions d'adultes et enfants qui ont pu les fréquenter et bénéficier d'activités aussi diverses que les *laser game*, *bowling* ou encore *escape game*. En raison de la pandémie de la covid-19, ces espaces ont été fermés dès le 15 mars et jusqu'au 22 juin 2020. Leur activité a dès lors cessé et malgré les nombreuses aides existantes, tel que le fonds de solidarité, la situation financière de nombreuses de ces entreprises est mauvaise, *a fortiori* car la reprise de l'activité est faible. Plusieurs parcs *indoor* ne parviennent pas à couvrir leurs charges en raison de la situation inédite que le pays et l'économie traversent. Plus de 5 000 entreprises et 30 000 emplois sont menacés. C'est pourquoi elle souhaite savoir si le Gouvernement prévoit de créer un fonds de compensation spécifique afin de sauver les emplois et éviter les fermetures des loisirs *indoor*.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Trastour-Isnart](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32838

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2020](#), page 6768

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)